

# Le Mirador

Valcanton-Vol. 97

Septembre 2020

## Christel Bergeron, posant fièrement près de sa magnifique sculture intitulée «Les Coureurs».



L'inauguration officielle se fera le samedi, 24 octobre dès 13h00 devant la sculpture dans le cadre des Journées de la Culture à Ste-Germain-de-Boulée. Félicitations à une artiste de chez-nous!! (Voir page 13)



Bon automne et bonne chance à tous les chasseurs!!

Soyez prudents!!





#### **Coordination:**

Christine Garant, secrétaire-trésorière adjointe Téléphone: 819-941-2101

Poste 221

Télécopieur: 819-941-2485 cgarant@greibj-eijbrg.ca

#### **Collaborateurs et collaboratrices:**

Renée Bégin Secrétaire-trésorière et bibliothèque de Val-Paradis

Nelson Tremblay Président de la localité Nancy Bureau Infirmière de milieu

Karine Lacroix Maison des jeunes décentralisées

Jacinthe Bluteau Regroupement des propriétaires de chalets du lac

Pajegasque

Annie Lavoie Bibliothèque de Beaucanton Sylvie Mailhot Village en santé Valcanton France St-Amant Fabrique de Beaucanton

Marie-Pierre Bergeron Animatrice Loisirs de Valcanton

Christine Raymond Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie

Richard Lafond Technicien en assainissement de l'eau-GREIBJ

#### **Publicité**

Carte professionnelle: 5\$ / parution ou 20\$ / année

1/4 page: 10\$ / parution ou 40\$ / année

½ page: 20\$ / parution ou 80\$ / année

1 page: 40\$ / parution ou 180\$ / année

Organisme sans but lucratif: Gratuit

#### **Abonnement**

Abonnés extérieurs du territoire de Valcanton : 20\$/année

#### Accès sur web

www.valcanton.ca/fr

## Mot du président

Bonjour chers concitoyens et concitoyennes,

En ce temps de pandémie, plus rien n'est pareil, nous devons nous adapter à cette nouvelle réalité. J'apprécie l'effort fourni par tous et chacun.

Présentement, nous sommes à ériger un nouvel entrepôt à Beaucanton, ce qui n'est pas un luxe. Aussi, nous avons conclu une entente avec Hydro-Québec qui nous a gracieusement cédé de nouvelles bandes de patinoire en polymère. Ces dernières seront installées à Val-Paradis.

Nous avons procédé à du rechargement avec du MG 20 dans le secteur des rangs 2 et 3 Est et Ouest, ainsi que dans le rang 4 et 5 Est. Une chose est certaine, il y en a encore à faire et il faut y aller avec nos moyens.

Enfin, des travaux de débroussaillage sont prévus pour cet automne dans différents secteurs.

Bon succès à tous les chasseurs et soyez prudents!

En terminant, n'oubliez pas que le covid-19 est omniprésent et soyez respectueux des consignes sanitaires!

Nelson Tremblay, président Localité de Valcanton



Suite aux nouvelles directives du gouvernement, la Localité de Valcanton tient à vous aviser qu'il est obligatoire pour toute personne qui se présentera à notre bureau administratif de porter un couvre-visage et de se désinfecter les mains. Notez que cette mesure pourrait changer à mesure que la situation évolue.

Merci de votre collaboration!



#### POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA COVID-19

- www.quebec.ca/coronavirus
- Gouvernement du Canada: 1-833-784 4397
- Gouvernement du Québec : 1-877-644-4545
- Si vous éprouvez des symptômes, téléphonez au 811 ou 1-877-644-4545

## Info-covid-19

Le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle précise pour chacune des régions sociosanitaires du Québec, les mesures additionnelles à déployer, au besoin, pour assurer la sécurité de tous. Notre région étant pour l'instant en alerte verte, voici ce que ça implique:

Palier 1 – Vigilance



Ce pallié d'alerte appelle à la vigilance constante qui est requise dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Il correspond à une transmission faible dans la communauté, et exige le respect des mesures de base mises en place dans l'ensemble des milieux (distanciation physique, étiquette respiratoire, lavage des mains, etc.). Des mesures spécifiques peuvent également s'appliquer à certaines activités ou certains milieux.

#### Mesures de base renforcées en vigueur

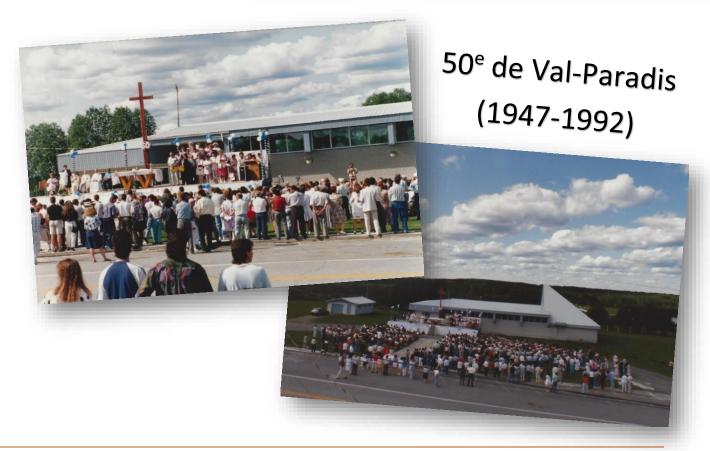
Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur	Maximum de 10 personnes				
Activités organisées dans un lieu public	Maximum de 50 personnes à l'intérieur (salles louées, lieux de culte, événements festifs, mariages, célébrations professionnelles ou scolaires, etc.)				
	Dans un lieu avec permis d'alcool : fin de la vente d'alcool à minuit, aucune consommation après 1 h et activités dansantes interdites				
	Maximum de 250 personnes à l'extérieur				
Auditoires et audiences dans un lieu public	Maximum de 250 personnes				
	Personnes assises, relativement immobiles, parlent peu ou pas, sous supervision de personnel (salles de spectacle, théâtres, cinémas, etc.)				
Bars, brasseries, tavernes, casinos et restaurants	Maximum de 10 personnes par table				
casinos et restaurants	Bars, brasseries, tavernes et casinos ouverts avec capacité d'accueil à 50 %, fin de la vente d'alcool et de nourriture à minuit, fermeture à 1 h et obligation de tenir un registre de la clientèle				
	Restaurants ouverts				
Déplacements interrégionaux	Autorisés				
Autres mesures applicables à long terme	Interventions policières accrues				
v	Rapports d'infraction et amendes pour le non-respect du port du couvre-visage				

## Souvenirs

En cette année 2020, les localités de **Beaucanton** et de **Val-Paradis** fêtent respectivement leur **80**<sup>e</sup> et **78**<sup>e</sup> anniversaire!

50° de Beaucanton (1935-1985)





## RénoRégion

### PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)

Si vous vivez en milieu rural et que votre résidence a des défectuosités majeures, le programme RénoRégion pourrait vous aider à les corriger. Ce programme s'adresse aux propriétaires-occupants à faible revenu.



Le programme RénoRégion vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent en milieu rural à réaliser des travaux pour corriger les défectuosités majeures de leur résidence. Ce programme remplace le programme RénoVillage;

#### Critères d'admissibilité

- Être propriétaire occupant ;
- L'immeuble n'est pas la propriété d'une société en nom collectif, d'une société en commandite ou d'une personne morale.
- Ne pas avoir bénéficié du programme RénoVillage au cours des dix années précédentes et du programme réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.
- Les revenus bruts de l'ensemble des occupants ne doivent pas dépasser le revenu maximum admissible
- La valeur uniformisée des bâtiments (résidence, garage, remise, etc.) ne doit pas dépasser 115 000 \$ en excluant le terrain
- La maison doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs défectuosités majeures.
- Les travaux <u>devront</u> être exécutés par un entrepreneur détenant une licence auprès de la Régie du bâtiment du Québec ainsi qu'un numéro de TVQ.

#### **Travaux admissibles**

Les travaux admissibles doivent être nécessaires pour assurer la sécurité des occupants du logement et/ou pour corriger une défectuosité majeure telle :

- La cheminée
- Le système de chauffage
- Le système d'alimentation en eau potable
- La toiture
- Les murs extérieurs
- L'électricité

L'aide maximale est de 12 000\$ selon les travaux.

#### Travaux non admissibles

Isolation, piscine, garage, armoires, agrandissement, transformation, entretien (peinture, revêtement de plancher), la partie d'un bâtiment incendié, chauffage d'appoint, foyer, aménagement paysager, etc.

## Inspection générale des bâtiments



#### **AVIS PUBLIC**

Avis public est par la présente donné que la **localité de Valcanton** a autorisé les évaluateurs de «*La Société d'analyse Immobilière Abitibi inc*.» à effectuer la visite de tous les bâtiments situés sur son territoire afin de dresser un inventaire général conformément aux dispositions de l'Article 36.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

## Les évaluateurs visiteront les propriétés à partir du 13 octobre 2020 et ce, du <u>lundi au samedi entre 9 heures et 20 heures</u>.

Les évaluateurs de «La Société d'analyse Immobilière Abitibi inc.» sont détenteurs d'une carte d'identité avec photo ainsi que d'une lettre dûment signée par l'officière de Valcanton. De plus, les voitures de la firme sont identifiées avec des affiches.

De plus, nos évaluateurs respecteront les règles de distanciation sociale suivantes :

- Se tenir à 2 mètres de distance;
- Porter des gants et un masque;



### Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque

#### Belle réalisation!!!

Une somme de près de 66 000\$ a été investie par le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque, avec la participation financière de la Localité de Valcanton et du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Cet argent a servi à la réfection de l'accès au lac Pajegasque sur une distance de près d'un kilomètre; le fossé a été profilé et tous les ponceaux ont été repositionnés pour un meilleur drainage. Finalement, chaque ponceau a été enroché afin qu'il puisse mieux jouer son rôle.









Nous sommes très satisfaits des résultats, ces travaux contribuent aussi à améliorer le visuel. Nous aimons notre site et avons à cœur de le protéger.

Nous soulignons également que plusieurs propriétaires de chalets font de belles rénovations, ce qui pour nous, est un gage de vitalité.

Nous désirons remercier le personnel du Gouvernement régional, de la Localité de Valcanton et les bénévoles du Regroupement qui ont permis la réalisation de ce projet.

Jacinthe Bluteau, vice-présidente Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque

### Transport scolaire





Il est demandé de ne pas circuler dans l'entrée de

l'Église de Val-Paradis durant les périodes de débarquement et

d'embarquement des écoliers, soit du lundi au vendredi

### de 7h45 à 8h15 et de 15h à 15h30

et ce, jusqu'à la fin des travaux de construction réalisés à l'école.

### Merci de votre collaboration!!





## Bois de chauffage

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Québec & \*

### Communiqué de presse

Direction générale du secteur nord-ouest

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CNW CODE 44 HEBNOQ

#### Nord-du-Québec

#### RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE DANS LES FORÊTS PUBLIQUES

**Lebel-sur-Quévillon, le 22 septembre 2020** – Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs rappelle aux citoyens qu'il est obligatoire de détenir un permis pour récolter du bois de chauffage à des fins domestiques dans les forêts publiques.

Valide jusqu'au 31 mars 2021, ce permis permet aux utilisateurs de bois de chauffage de récolter un maximum de 22,5 m³ apparents de bois, à 1,55 \$ plus taxes le mètre cube apparent pour toutes les essences feuillues (ce taux peut être mis à jour en tout temps).

Les bureaux sont actuellement fermés au public. Pour obtenir ce permis, il s'agit d'en faire la demande par courriel à l'adresse <u>Nord-du-quebec.foret@mffp.gouv.qc.ca</u> ou par téléphone dans l'une des <u>unités de gestion</u> de la région.

Le Ministère rappelle que la récolte de bois de chauffage est limitée aux essences prescrites dans les secteurs désignés sur les documents liés au permis. Comme toutes les autres interventions forestières, cette activité est également soumise à des règles environnementales ayant pour but d'assurer la protection des autres ressources du milieu forestier. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre <u>brochure</u> sur les permis de bois de chauffage.

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le <u>mffp.gouv.qc.ca</u> et les réseaux sociaux :

https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs

https://twitter.com/MFFP Quebec

- 30 -

Source:

Geneviève Décarie
Conseillère en communication
Direction générale du secteur nord-ouest

Tél.: 819 763-3388, poste 257



Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1 Téléphone : 819-763-3388 www.mffp.gouv.qc.ca

## Bois de chauffage (suite)

### N'oubliez pas que :

- Vous devez obtenir un permis avant de récolter du bois de chauffage à des fins domestiques sur les terres du domaine de l'État. Ce permis est accordé quand la possibilité forestière le permet.
- Le permis est accordé, pour une période d'au plus 12 mois (du 1<sup>er</sup> avril d'une année au 31 mars de l'année suivante), à toute personne physique qui remplit le formulaire de demande et le soumet à l'un des bureaux des unités de gestion du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) le plus près de chez lui. Une personne morale, comme le président d'une compagnie, ne peut demander un permis au nom de son entreprise.
- La demande doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le bois récolté sera réservé exclusivement à un usage personnel, car il est interdit de vendre les bois récoltés en vertu de ce permis.
- Le permis de récolte de bois de chauffage à des fins domestiques est délivré pendant les heures normales d'ouverture des bureaux du MFFP (voir au verso la liste des bureaux du Ministère et les heures d'ouverture).
- Le permis autorise la récolte d'au plus 22,5 m³ apparents de bois de chauffage. Dans le cas d'une pourvoirie, une zec ou une réserve faunique, le volume peut excéder 22,5 m³ apparents.
- Le coût du permis inclut les droits de récoltes plus les taxes (TPS + TVQ). Il est payable lors de la délivrance du document et n'est pas remboursable, même si aucun bois n'est récolté.

- Les seuls arbres qu'on peut récolter pour faire du bois de chauffage sont les feuillus impropres au sciage. Il est interdit de récolter des résineux, comme le cèdre, l'épinette, le mélèze, le pin et le sapin, sauf si ces essences sont mentionnées au permis, notamment lorsqu'il s'agit de bois mort.
- Il est interdit de récolter du bois en dehors des secteurs désignés qui sont indiqués sur la carte jointe au permis et après la période prévue sur le permis, soit le 31 mars. Après cette date, si les travaux doivent se poursuivre, un nouveau permis est obligatoire.
- Les représentants du MFFP peuvent vérifier en tout temps la quantité de bois récoltée et le secteur dans lequel elle l'a été.
- Le titulaire doit avoir son permis sous la main lors de la coupe. Si la récolte est confiée à un tiers, c'est celui-ci qui doit avoir le permis en sa possession.
- Les chemins forestiers ne doivent jamais être encombrés par des véhicules ou des résidus de coupe.
- Le titulaire d'un permis doit se conformer aux normes d'intervention et aux conditions spécifiées au permis. Si la récolte est confiée à un tiers, ce dernier doit avoir été avisé, par écrit, des normes, lois et règlements en vigueur ainsi que des conditions qui s'appliquent au permis, et il doit s'y conformer.
- Toute personne qui récolte du bois sans avoir un permis du MFFP ou qui ne respecte pas les normes d'intervention édictées par le gouvernement pourra être poursuivie en vertu des dispositions pénales de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

## Message de l'évêché

#### **MODÈLE DE PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES MESSES**

(DOCUMENT DE BASE POUR TOUS LES AUTRES RITES)

On suivra en tous points les directives gouvernementales en santé publique.

La distance de 2 m doit-être observée en tout temps par les personnes présentes à l'église, sauf lorsqu'elles sont assises, la distance pouvant alors être de 1,5 m.

Le port du masque est obligatoire en tout temps dans l'église, surtout si la distance de 2 m ne peut pas être respectée. Celui-ci ne pourra être retiré que lorsque les personnes demeurent à leur place.

Le produit désinfectant pour les mains doit obligatoirement être constitué d'une solution hydro alcoolique ayant une concentration en alcool d'au moins 60%.

Les produits de nettoyage à utiliser sont ceux recommandés par la Santé publique : <a href="https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces">https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces</a>.

Pour la cueillette des offrandes (quêtes), on ne passera pas un panier, mais on installera un panier ou un tronc à un endroit approprié dans lequel les fidèles glisseront leur offrande.

Il n'y a pas de procession des offrandes.

https://www.inspq.qc.ca/publications/3011-climatiseurs-mobiles-ventillateurs-milieux-soin-covis-19. Autrement. Il est nécessaire d'assurer la meilleure circulation d'air possible, en laissent le plus grand nombre de portes et fenêtres ouvertes.

## Bibliothèque



### Horaire d'ouverture:

**Beaucanton:** 

Vendredi, de 18h00 à 21h00

Annie Lavoie, responsable 819-941-2101, poste 229

beaucanton@reseaubiblioatnq.qc.ca

Val-Paradis:

En raison des travaux effectués à l'école Beauvalois, la bibliothèque sera **fermée** pour une période indéterminée.

> Vous avez accès gratuitement aux ordinateurs avec internet haute vitesse pendant les

→ Vous pouvez emprunter, sur

réservation, un Kamishibaï pour une activité avec les

et

heures d'ouverture?

Saviez-vous que:



En ou<mark>vrant les volets du butaï, le publi</mark>c découvre les illustrations tandis que le narrateur lit le texte en faisant défiler les planches les unes après les autres sous les yeux ébahis des spectateurs... et la magie opère!



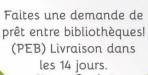
Votre biblio n'a pas le livre que vous aimeriez lire?

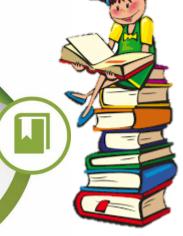
touts-petits

préscolaires ?

Sans frais!







enfants

et ayez accès GRATUITEMENT

Abonnez-vous

à votre bibliothèque

BIBLIO

à des centaines de livres numériques. Nouveautés toutes les semaines! Informez-vous à votre biblio.



SITE WEB: mabiblio.quebec

## Une artiste de chez nous!!

Félicitations à Christel Bergeron, propriétaire de la forge artisanale «Les Feux du Paradis» de Val-Paradis pour ses œuvres et en particulier pour sa sculpture «Les Coureurs» rendant hommage aux frères Rancourt de Ste-Germaine-de-Boulé qui ont marqué l'histoire de la course à pied au Québec à leur façon. Tous classés pour le marathon de Boston dans une même année!

Cette magnifique sculpture est installée devant l'église du village de Ste-Germaine-de-Boulé et sera inaugurée le 24 octobre 2020 dans le cadre de l'inauguration du *Parcours culturel et légendaire*. Également au programme, le dévoilement de la plaque et photo officielle





### Repas communautaires

Village en santé Valcanton tient à vous informer que les repas communautaires vont bientôt reprendre à Val-Paradis et à Beaucanton.

### **Val-Paradis-Carrefour communautaire**

Date de reprise : Mardi, le 13 octobre 2020

(lundi, le 12 octobre étant l'Action de Grâces)

Dîner offerts les *lundis, mardis, mercredis et jeudis* (Contribution volontaire selon votre capacité à payer)

Lundi, mardi et mercredi: Repas légers (soupe, sandwich, faijtas,

café et dessert)

Jeudi: Repas complets (2 choix de menus)

### **Beaucanton-Pavillon multifonctionnel (Aréna)**

Date de reprise : Lundi, le 5 octobre 2020

Dîners complets offerts **tous les lundis** (5\$ par personne)



Bienvenue à tous!!

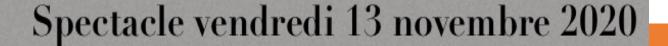
## Maison des jeunes VVB



La MDJ vous conseille de vous poser ces 5 questions avant de publier sur les réseaux sociaux!



## Loisirs et spectacles



20:00 (Ouverture des portes 19:00)

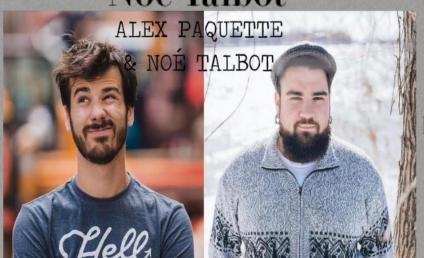
En prévente: 5\$ A l'entrée : 10\$

Sous sol de l'église de Beaucanton

Alex Paquette et

Noé Talbot

Bar sur place



Billets en vente: Épicerie G Bergeron Marie-Pierre Bergeron 819-333-0194

PIC.COLLAGE

## Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie



## Chronique hydrique

### L'eau de votre puits est-elle sécuritaire pour la santé?



Plusieurs croient à tort que l'eau d'un puits, parce qu'elle est naturelle, est toujours sécuritaire. La présence de divers éléments chimiques dans la roche et le sol où les puits sont creusés, peut causer des problématiques de CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE. À ceci peut s'ajouter une contamination bactériologique et dans la région environ 1 puits sur 4 sera touché.

### LES PÉRIODES PROPICES POUR L'ANALYSE DE L'EAU:

- Au printemps à la fonte des neiges;
- En été et à l'automne suite à de fortes pluies.

L'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie a donc développé un projet à portée régionale afin de réduire les coûts d'analyse de votre eau de puits :

Les laboratoires accrédités H2Lab Rouyn-Noranda et H2Lab Val-d'Or vous proposent un rabais de plus de 35% du prix régulier d'analyse pour vous offrir le forfait OBVAJ – L'étude sur la qualité de l'eau à seulement 175\$ (taxes en sus.). Ce forfait comprend :

- Coliformes fécaux,
- Scan de 11 métaux: (Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cuivre, Manganèse, Plomb, Sélénium, Uranium).
- Cyanures totaux,
- Fluorures, Mercure et Nitrites-Nitrates.

\*\*\* En plus du forfait exclusif à 175\$ (taxes en sus.), l'OBVAJ remettra également un rabais postal de 50\$

\*Certaines conditions s'appliquent

La contamination naturelle à l'arsenic est un exemple de problématique de contamination importante dans la région de l'ABITIBITÉMISCAMINGUE. Les risques reliés à l'exposition prolongée sont les suivants : cancers (poumons, peau, vessie), mauvaise circulation sanguine des pieds et des mains et une association possible pour le dysfonctionnement de la glande thyroïde et le développement de diabète. La contamination de bactéries pathogènes d'origine humaine peut entraîner des risques élevés pour la santé dont des troubles gastro-intestinaux importants.

### POUR **PARTICIPER**, CONTACTEZ LE LABORATOIRE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

H2Lab Rouyn-Noranda 125, boul. Industriel Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6P2 Tél.: (819) 797-0550

Tél.: 1 (877) 326-8690 www.h2lab.ca H2Lab Val-d'Or 900, 5e Avenue Val-d'Or (Québec) J9P 1B9

Tél.: (819) 874-0350 Tél.: 1 (877) 326-8690 www.h2lab.ca





\*D'autres points de dépôts sont également disponibles

Consultez le <u>www.obvaj.org</u> ou contactez-nous au (819) 824-4049.





RECYC-QUÉBEC
Québec

en partenariat avec le COMITÉ CONJOINT SUR LES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

#### PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- ► livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton

- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak<sup>™</sup>)



#### **PLASTIQUE**

 bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage



#### **VERRE**

 bouteilles et pots, peu importe la couleur



#### MÉTAL

- papier et contenants d'aluminium
- ► bouteilles et canettes d'aluminium
- ► boîtes de conserve
- bouchons et couvercles



### Ce qui **NE VA PAS** dans le bac bleu...



**Papier:** papier/carton qui est imbibé de gras, papier ciré, les autocollants, le papier peint, le papier photographique, le papier d'emballage métallisé, les enveloppes matelassées, les couches et les objets constitués de différentes matières comme les cartables.

**Plastique :** Ustensiles en plastique, barquettes (bleues ou noires) pour champignons, contenants pour portion individuelle de yogourt (attention les pots de yogourt vendus en paquet de 4 ou plus ne sont généralement pas acceptés, mais les petits pots de yogourt vendus à l'unité sont généralement acceptés parce qu'ils sont faits à partir d'un plastique recyclable), emballages rabattables transparents pour pâtisseries (ex. : croissants), mini contenants de lait et de crème pour le café, boitiers pour CD et DVD

**Styromousse** : verres à café, barquettes pour viande, poisson et légumes, emballages de protection pour les appareils électroniques

Verre: Ne correspondant ni à des contenants, ni à des emballages

**Métal**: contenants aérosol

Si vous utilisez des sacs de plastique pour disposer de votre recyclage, veuillez ne PAS les NOUER

## Calendrier des cueillettes

LOCALITE DE VALCANTON
CALENDRIER DE LA CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES 2020

CORRIGÉ 04/05/2020

Collecte des ordures régulières - débutant à 7 h Collecte des matières recyclables - débutant à 7 h Ouverture du dépôt en tranchée - 8 h 30 à 16 h

		J.F	INVIER			
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	
			MARS			
D	L	М	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				
			MAI			
D	L	M	M	J	V	S
			T		1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	23	20	21	20	23	30
		П	JILLET			
D	L	M	М	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	
		CED	TEMBR	D		
D	L	M	M	J	V	S
ъ		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16		18	
			The second second second	17		19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			
			VEMBRI			
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	- 13	14
15	16	17	18	19	20	21
				1	1120220	
22 29	23	24	25	26	27	28

			FÉVRIE	R		
D	L	М	М	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
	The state of the s					
			AVRIL			
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		
			JUIN			
D	L	M	M	J	V	S
	-					
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				
			AOÛT			
D	L	M	M	J	V	S
		unitary in control				1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31		NAME OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER			
D			CTOBR		•	
D	L	M	M	J	V	S
		_	ļ	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
2=	26	27	28	29	30	31
25		aparentino/resem				
25		n	ECEMBI	RE		
25 D			ECEMBI M		V	9
25 D	L	М	М	J	V	S
D	L	M 1	M 2	J 3	4	5
D 6	L 7	M 1 8	M 2 9	J 3 10	4 11	5 12
D 6 13	L 7 14	M 1 8 15	M 2 9 16	J 3 10 17	4 11 18	5 12 19
D 6	L 7	M 1 8	M 2 9	J 3 10	4 11	5 12



## Premier répondants



#### **Beaucanton**

• Christian Bergeron, Beaucanton: 819-301-7715

Cellulaire conjointe: 819-941-2649

• Érika Larouche, Beaucanton : 819-301-7121

819-301-2036

Cellulaire: 819-301-3066

### **Val-Paradis**

Jessy Bergeron, Val-Paradis: 819-301-6095
Claudette Desgagnés, Val-Paradis: 819-339-8978
Liliane Thibaudeau, Val-Paradis: 819-941-2028
Gaétan Lavoie, Val-Paradis: 819-520-0878
Épicerie G. Bergeron: 819-941-2141
Carrefour communautaire: 819-941-2595

### **Villebois**

• Jennifer Boucher, Villebois : 819-941-2057

Cellulaire: 819-339-0889

Travail: 819-947-8291 #121

• Claire Chabot, Villebois: 819-941-6506

#### Veuillez noter que les défibrillateurs (DEA) sont à votre disposition :

Beaucanton : Patinoire et vestiaire à l'entrée du CLSC

Val-Paradis : Épicerie G. Bergeron et salle communautaire

Villebois: Gymnase





